



**PROJET**

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE  
DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CLUBS DE SCRABBLE® FRANCOPHONE,  
TENUE LE 18 JUIN 2022, À DRUMMONDVILLE**

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Ouverture de la réunion par la directrice générale à 13 h 11.

La directrice générale, Lyne Boisvert, souhaite la bienvenue aux participants et les remercie de leur présence.

**2. NOMINATION DES PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE**

Le président du conseil d'administration de la FQCSF, Richard Lapointe, agit d'office à titre de président de l'assemblée.

Guy Couture propose que Lyne Boisvert agisse à titre de secrétaire. Nicole Bernier appuie.

À la suite du vote, la proposition est adoptée à l'unanimité.

**3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'ASSEMBLÉE – AVIS DE CONVOCATION ET QUORUM**

Le président de l'assemblée confirme que le délai d'envoi de l'avis de convocation prévu aux règlements généraux de la FQCSF (30 jours) est respecté, puisqu'il a été envoyé le 19 mai dernier, et que le quorum (membres présents) est également respecté. **Annexe 1**

**4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le président de l'assemblée fait la lecture de l'ordre du jour.

Lyne Laramée en propose l'adoption. Sylvain Coulombe appuie.

À la suite du vote, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité. **Annexe 2**

**5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 17 JUILLET 2021**

Le président de l'assemblée avise les participants que, selon les règlements de la FQCSF, il doit faire la lecture du projet de procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 17 juillet 2021. Ce document ayant été préalablement publié sur le site Internet de la FQCSF et envoyé aux participants avant l'AGA, il demande d'être dispensé de cette lecture.

Guy Couture propose l'exemption de la lecture dudit procès-verbal. Lucie Bolduc appuie.

À la suite du vote, l'exemption de la lecture du procès-verbal est adoptée à l'unanimité.

Gilles Couture propose l'adoption du procès-verbal déposé. Nicole Bernier appuie.

À la suite du vote, le procès-verbal de l'AGA 2021 est adopté à l'unanimité. **Annexe 3**

**6. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL**

**a) Rapport du président**

**Voir le rapport annuel, page 8**

Richard Lapointe présente un rapport verbal.

Depuis 2018, la Fédération a parcouru beaucoup de chemin. Elle est devenue un organisme national de loisir (ONL) et s'est dotée d'une direction générale afin d'assurer une permanence en ce qui concerne les opérations.

Le programme d'aide financière aux organismes nationaux de loisir (PAFONL) pourvoit au financement de la direction générale et lui donne les moyens de se développer afin d'occuper pleinement son champ d'action sur le territoire québécois. Fort de cet apport, notre partenaire, le ministère de l'Éducation du Québec, nous demande d'adopter un cadre de gouvernance qui assure une saine gestion dans l'intérêt des adeptes du Scrabble et plus particulièrement des membres de la Fédération.

Au cours de l'exercice 2021-2022, profitant d'une accalmie au niveau des opérations à cause de l'épidémie de COVID 19, nous avons intensifié nos travaux pour développer la gouvernance. Nous disposons maintenant de plusieurs politiques et codes qui encadrent les processus décisionnels à plusieurs niveaux, en commençant par le conseil d'administration. On parle ici de politiques de gestion (financière, ressources humaines, gestion de risques) et de politiques encadrant les comportements des administrateurs (conflits d'intérêts, confidentialité, respect de l'intégrité des personnes). Au niveau des clubs et des membres individuels, nous avons élaboré le code du joueur et ferons connaître dans les prochains mois les sections qui concernent l'intégrité des membres au sein de la politique sur l'intégrité.

En plus des politiques et codes mentionnés ci-dessus, nous avons entrepris la révision des règlements généraux. Le projet est achevé et une assemblée générale extraordinaire est planifiée pour le 25 septembre prochain à Trois-Rivières, au lendemain du tournoi du club de Trois-Rivières.

Sur le plan des opérations, les effets de la pandémie s'estompent et les activités normales reprennent progressivement le rythme de croisière que l'on connaissait avant. Pour apprécier convenablement la situation de la Fédération aujourd'hui, tant sur le plan financier que des résultats en regard de sa mission, il faut embrasser plus d'un exercice financier. L'évolution de la Fédération est en pleine effervescence. Jusqu'à maintenant nous nous sommes donné des moyens d'agir. Cela s'exprime dans trois axes : la planification stratégique qui guide nos pas, un financement suffisant, dont une grande partie est redevable à l'effort des membres lors des deux dernières campagnes de dons, et enfin une gouvernance bien articulée et garante d'une saine gestion.

Bien sûr, la pandémie a obligé le report de certains projets de développement. Les états financiers que l'on regarde aujourd'hui nous montrent un excédent à l'actif net qui illustre le potentiel de l'accumulation de la ressource financière nous donnant une formidable opportunité de passer à l'action dès que possible. Ainsi, la croissance du nombre de membres (clubs et individus) et une fréquentation plus assidue aux activités de tournoi sont des objectifs prioritaires.

Au cours de la prochaine année, nous amorcerons des développements plus visibles aux membres. Ainsi, le site Internet sera refait complètement pour avoir une partie publique, plus promotionnelle et aguichante et une section de type intranet pour l'information destinée aux membres seulement. La stratégie de promotion sera développée au cours des prochaines semaines avec l'aide d'une firme de communication et les clubs seront des parties prenantes dans l'application locale de l'effort de recrutement.

Je tiens à remercier sincèrement tous les administrateurs de leur implication pour la Fédération. Les efforts qu'ils ont déployés notamment dans le développement des outils de gouvernance méritent d'être soulignés. Je remercie d'abord nos dirigeants : Luc Perron à la vice-présidence, Francine Plante à la trésorerie et Louise Blais au secrétariat. Je remercie les autres administrateurs Angèle Courteau et Jean-Simon Tremblay, sans oublier Dino Barnabé qui a dû démissionner en cours de mandat.

Les résultats obtenus au cours de l'exercice qui vient de se terminer sont en grande partie redevables à la présence de notre directrice générale qui a su agir avec efficacité. Elle a démontré beaucoup de disponibilité, de compréhension, de créativité et de perspicacité pour accompagner le conseil et réaliser son mandat. Son dévouement est exemplaire. Je la remercie pour sa collaboration si précieuse à l'organisation.

**b) Rapport de la directrice générale**

**Voir le rapport annuel, pages 9 à 21**

Lyne Boisvert présente son rapport en résumant le document imprimé. Elle mentionne les projets qui se sont déroulés au cours de la dernière année en les associant aux objectifs de la première planification stratégique de la FQCSF. Un projet de formation mis sur pied durant l'exercice 2019-2020 n'a pas pu se concrétiser à cause de la pandémie. Cette année, 13 formations virtuelles concernant la fonction de juge-arbitre, le règlement et l'utilisation de DupliTop ont été offertes à 115 participants.

Afin de donner effet à une prochaine campagne de promotion d'envergure, nous avons fait appel à une consultante pour élaborer un plan de communication. De ce travail de réflexion, on a conclu qu'il fallait procéder d'abord à la création d'une nouvelle image et à la refonte du site Internet de la FQCSF.

Elle mentionne que la campagne philanthropique 2021-2022 a connu un immense succès. Non seulement les membres ont participé plus intensément que l'an dernier, en donnant près de 45 % de plus, mais le taux d'appariement de 450 % a permis de récolter une somme totale de plus de 100 000 \$. La directrice insiste sur une des modalités du programme Placements Sports et Loisirs qui fait en sorte qu'une proportion de 20 % de tout don reçu est versée dans un fonds de dotation. Les montants de ce fonds sont disponibles 10 ans après le dépôt.

Les activités de financement régulières ont évidemment fait l'objet de toute son attention. Entre autres, en octobre 2021, il a fallu déposer une demande de renouvellement de la reconnaissance à titre d'organisme national de loisir (programme PRONL) et une demande de soutien financier pour le cycle 2021-2024 (programme PAFONL). La reddition de compte annuelle a été produite.

En ce qui concerne le développement du Scrabble chez les jeunes, une série de cinq ateliers virtuels a été mise sur pied par Angèle Courteau qui est devenue la directrice de la Commission des jeunes et du Scrabble scolaire à la fin de l'exercice.

En cette période de pandémie, les activités scrabblesques des clubs ont été plutôt limitées. La Fédération a pris la relève quand c'était possible.

**7. RAPPORT FINANCIER 2019-2020 ET PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020-2021**

Francine Plante présente les états financiers.

États financiers au 31 mars 2022

**Annexe 4**

La trésorière parcourt le document et donne différentes explications. Elle donne des réponses aux questions posées par les membres.

Francine Plante présente les prévisions financières.

Prévisions budgétaires 2022-2023

**Annexe 5**

Richard Lapointe présente un état des fonds de la FQCSF

**Annexe 6**

**8. NOMINATION DU VÉRIFICATEUR**

Francine explique les avantages d'engager la même firme pour le prochain exercice.

Lyne Laramée propose la firme *Groupe RDL Drummondville inc.* à titre de vérificateur des comptes de la FQCSF pour l'exercice 2021-2022. Gaétan Plante appuie.

À la suite du vote, cette proposition est adoptée à l'unanimité.

## 9. PÉRIODE DE QUESTIONS

Durant la plénière de l'avant-midi, on a répondu aux questions des membres.

## 10. ÉLECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président de l'assemblée demande une proposition afin de nommer le président et le secrétaire d'élection.

Anne Beaulieu propose qu'Angèle Courteau agisse comme présidente d'élection et que Lyne Boisvert agisse à titre de secrétaire d'élection. Guy Couture appuie.

À la suite du vote, la proposition est adoptée à l'unanimité.

La présidente d'élection résume les règlements de la FQCSF et le processus électoral. Puis, elle indique l'état du mandat des sept administrateurs.

Richard Lapointe – terme échu – rééligible

Luc Perron – terme de 1 an échu – rééligible

Louise Blais, terme échu – rééligible

Francine Plante, en cours de mandat

Angèle Courteau, en cours de mandat

Jean-Simon Tremblay, terme échu – rééligible, mais ne désire pas poursuivre

Dino Barnabé, démissionnaire, poste vacant

Il y a donc cinq postes à pourvoir, soit quatre de deux ans et un d'un an.

La présidente d'élection explique le déroulement du vote. Les participants sont invités à proposer un membre éligible. Selon l'article 33 des règlements généraux de la FQCSF, les délégués et les observateurs membres de la Fédération présents peuvent être mis en nomination lors de ces élections, de même que les membres en règle qui ont fait parvenir une procuration écrite au président avant l'assemblée générale. La proposition doit être appuyée par un autre membre. À cet effet, il faut mentionner que lors de l'envoi de l'avis de convocation, une note était jointe pour susciter un préavis d'intérêt. À la suite de cet appel, une candidature a été reçue par le président, soit celle de Gisèle Doyon.

La présidente d'élection mentionne également qu'on peut se proposer soi-même pourvu qu'on reçoive un appui. Les administrateurs sortants sont en principe rééligibles, mais une proposition en bonne et due forme doit être reçue de l'assemblée. Après cette explication, la présidente de l'assemblée déclare la période de mise en candidature ouverte.

<b>Proposeur</b>	<b>Appuyeur</b>	<b>Candidat proposé</b>
Guy Couture		<b>Gisèle Doyon</b>
Nicole Bernier	Anne Beaulieu	<b>Luc Perron</b>
Gaétan Plante	Lyne Laramée	<b>Richard Lapointe</b>
Gilles Couture	Claude Charron	<b>Louise Blais</b>
Gilles Couture	Lise Paquet	<b>Anne Beaulieu</b>

Après avoir déclaré close la période de mise en candidature, la présidente d'élection procède à l'appel des candidats pour connaître leur intérêt en débutant par le dernier nom proposé et en terminant par le premier.

Anne Beaulieu refuse sa mise en candidature.

**Louise Blais** accepte sa mise en candidature.

**Richard Lapointe** accepte sa mise en candidature.

**Luc Perron** accepte sa mise en candidature.

La candidature de **Gisèle Doyon** est maintenue.

La présidente déclare élus par acclamation **Louise Blais, Richard Lapointe, Luc Perron** ainsi que **Gisèle Doyon** et constate qu'il reste un poste à pourvoir.

Des remerciements sont adressés à Jean-Simon Tremblay pour son implication au sein du conseil d'administration de la FQCSF.

**11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Marco Bouchard propose la levée de l'assemblée. Gaétane Provencher appuie.

La séance est levée à 15 h 45.

---

Richard Lapointe  
Président de l'assemblée

---

Lyne Boisvert  
Secrétaire de l'assemblée